

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 décembre 2019
Rapporteur :
Madame Valérie GACOGNE

N° 4

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/12/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/12/2019
(accusé de réception du 17/12/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n°3

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget.

La décision modificative qui vous est présentée a pour objet :

- L'inscription de dépenses supplémentaires par l'ajustement des attributions de compensation versées ;
- L'inscription de dépenses supplémentaires par modification de chapitres.

I/ L'inscription de dépenses supplémentaires par l'ajustement des attributions de compensation

L'ajustement des attributions de compensation en fonctionnement (D739211 : -96 279 €) et en investissement (D2046 : -79 459 €) permet de financer les dépenses suivantes et de réduire l'emprunt d'équilibre de 118 238 € (R1641) :

020.2182.74004	Achat de 2 véhicules utilitaires électriques	56 000,00 €
01.7398.300	Restitution de droits d'enregistrement perçus à tort	1 500,00 €

II/ L'inscription de dépenses supplémentaires par modifications de chapitres

Sur le budget principal :

025.2183.14035	Matériel informatique / maison des associations (financé par le crédit travaux maison des associations)	2 084,00 €
025.2184.14035	Mobilier complémentaire/ maison des associations (financé par le crédit travaux maison des associations)	65 443,12 €
33.2313.14036	Transfert reliquat études en travaux/ construction salle des fêtes	28 699,73 €
213.2315.54004	Travaux aires de jeux dans les crèches (financés par le crédit mobilier de jeux)	4 999,00 €
322.6282.840	Gardiennage / musée des Beaux-Arts (financé par les charges de personnel)	10 000,00 €
213.2315.54004	Travaux aires de jeux dans les écoles (financés par le crédit mobilier espaces verts)	27 417,00 €
411.2158	Sols mobiles pour évènements sportifs (financés par le matériel de fonctionnement sport)	5 400,00 €
33.2188.58003.115	Sculpture Abbé Pierre / 30 ans Emmaus (financée par le crédit de fonctionnement relations publiques)	2 220,00 €
322.2184.840	Mobilier pour accueil et boutique / musée des Beaux- Arts (financé par le crédit restauration d'œuvres d'art)	404,40 €
322.64131.210	Rémunération guide conférencier / exposition Dufy (financé par le crédit honoraires musée des beaux-arts)	663,20 €
020.64118.115	Requalification des vêtements de travail en avantage en nature / relations publiques	200,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants des votes des chapitres du budget primitif 2019, tel qu'il est précisé ci-dessus.